



ACTES

1^{ère} Conférence Multi-acteurs
BFM de Limoges > 15/12/2015

MASSIF CENTRAL

ARCHITECTURE – AMÉNAGEMENT – PAYSAGE

Pour un territoire ingénieux, moderne et durable

Avec le soutien du CGET :



▶ ▶ ÉDITO



Monsieur Philippe BARRY

La première Conférence multi-acteurs « ARCHITECTURE – AMENAGEMENT – PAYSAGE » pour la valorisation des territoires du Massif Central s'est déroulée à Limoges le 14 décembre 2015.

Cette rencontre était organisée par les Conseils d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) et le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) du Massif Central. Ce sont plus de quatre-vingt-dix représentants d'établissements publics et privés, de collectivités locales, et de l'enseignement, qui se sont mobilisés autour des enjeux de nos territoires.

Je remercie l'ensemble des intervenants et le public pour leur participation à cette rencontre riche de connaissances et de partages d'expériences.

Je remercie tout particulièrement l'équipe du CAUE 87 qui s'est mobilisée pour réussir cette conférence et son directeur, Lazare Pasquet, à l'initiative de l'événement.

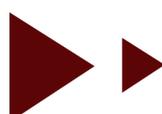
Ce livret a pour objet de rendre compte des interventions entendues au cours des trois ateliers proposés :

- **Architecture et son environnement**
- **Urbanisme, territoire et paysage au 21^{ème} siècle**
- **Techniques et matériaux, valoriser les savoir-faire et les ressources locales.**

Il doit permettre également de contribuer à renouveler nos pratiques d'animation et de conseil auprès des acteurs du territoire.

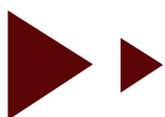
Je vous en souhaite bonne lecture.

**Le président du CAUE de la Haute-Vienne
Philippe BARRY**



SOMMAIRE

PROPOS INTRODUCTIFS.....	p.6
MASSIF CENTRAL, LE CONTEXTE.....	p.8
ATELIER : ARCHITECTURE ET SON ENVIRONNEMENT :.....	p.10
Les outils qui contribuent à la promotion de la qualité architecturale.....	p.11
Architecture contemporaine en centre ancien : comment instaurer le dialogue ?.....	p.12
Architecture contemporaine en tissu rural.....	p.13
Production architecturale : l'articulation entre production personnelle et regroupement.....	p.14
Bois basalte : un hameau d'hébergement touristique, innovant et écoresponsable.....	p.15
Habiter le paysage en Limousin, Expérience d'Architecture bois.....	p.16
La place de l'architecture dans les espaces ruraux.....	p.18
ATELIER : URBANISME, TERRITOIRE ET PAYSAGE AU 21ÈME SIÈCLE :.....	p.21
Les actions de la DDT 87 pour accompagner la revitalisation des centre-bourgs.....	p.22
Une opération de revitalisation à Saint-Yrieix-la-Perche	p.24
Démarche et accompagnement pour une bonne conduite d'un projet durable.....	p.26
Étude-Action sur la mobilisation du parc de logement en centre-bourg.....	p.28
Via Paysage : vers des écosystèmes territoriaux.....	p.30
Témoignage et évolution de la pratique d'un paysagiste en limousin.....	p.32
ATELIER : TECHNIQUES ET MATÉRIAUX, VALORISER SAVOIR-FAIRE ET RESSOURCES LOCALES :.....	p.35
L'accompagnement des éco-filières en Limousin.....	p.36
Pour une production locale des menuiseries, la filière bois matériaux en Limousin.....	p.38
Faire vivre la filière bois, une passion.....	p.40
Les pierres du Massif Central, potentiel et dynamisme.....	p.41
Le chaume et la paille de seigle : Quels enjeux et perspectives pour le Massif Central ?.....	p.42
Transmettre et former les nouvelles générations.....	p.44
ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE.....	p.46
REMERCIEMENTS.....	p.48



PROPOS INTRODUCTIFS

**Mme. Géraldine DEROZIER,
Commissaire au Massif
Central par intérim**

Le travail du Commissariat est d'impulser des projets, de les accompagner et de les financer, dans le but d'expérimenter sur le territoire et d'évaluer les pistes de solutions adaptées.

*« LA QUALITÉ DE VIE DU
MASSIF CENTRAL EST AU
CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS »*

La qualité de vie du Massif Central est au cœur des préoccupations. Elle passe par l'accueil de nouvelles populations, le développement du tourisme sur des pôles de Nature et par le développement de centralités avec des aménagements de centres-bourgs, la rénovation du bâti ancien... etc., et la réflexion de l'ensemble des acteurs de ce territoire

**Monsieur Michel Fuzeau,
Préfet coordonnateur de
Massif**

Monsieur le Président du CAUE, Mesdames messieurs les conseillers départementaux, maires, présidents d'intercommunalités, madame la représentante du conseil régional de l'ordre des architectes, mesdames, messieurs,

Je remercie Monsieur Philippe Barry, Président du CAUE de la Haute Vienne d'avoir pris l'initiative d'organiser une première rencontre des acteurs du bâtiment, de l'urbanisme et du paysage intervenant sur le périmètre du Massif central sur la question de la relation entre leurs activités respectives et les territoires dans lesquels ils exercent.

Lors de l'élaboration de ses textes d'orientation pour la période 2015-2020, le Massif central a identifié la place que joue le cadre de vie dans l'attractivité de nos territoires. Cette attractivité s'étend sur différents critères qui déterminent les choix de nos concitoyens pour leur habitation, pour installer leurs entreprises, pour leur accès aux services ou aux loisirs.

*« LES AMÉNITÉS OFFERTES PAR
LE MASSIF CENTRAL SONT
NOMBREUSES ET RECONNUES*

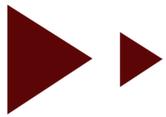
»

Qu'il s'agisse de ses grands paysages, de ses villes et villages, ou de son bâti traditionnel, les aménités offertes par le Massif central sont nombreuses et reconnues. Les bâtisseurs de toutes les époques ont façonné ce cadre en accompagnant toutes les évolutions des pratiques de ses habitants. Le Limousin a fourni à la France des générations de maçons, porteurs de savoir-faire, compagnons de l'art de bâtir.

Les évolutions sociétales s'accroissent à notre époque, mais les questions de transformation du patrimoine existant et d'édification d'un nouveau patrimoine restent les tâches qui vous incombent.

Je souhaite recueillir vos points de vue sur les relations entre votre activité quotidienne et les enjeux d'attractivité de nos régions. Vos professions et spécialités sont-elles en capacité de valoriser au quotidien les aménités de nos territoires, qu'il s'agisse de leurs ressources en matériaux et savoirs faire, ou qu'il s'agisse de leurs différents patrimoines ?

Les enjeux sous-jacents à cette question sont multiples. Ils concernent vos secteurs économiques d'activité, leurs perspectives de développement et d'évolution. Ils mobilisent aussi les filières d'exploitation des ressources naturelles comme la pierre, les ressources issues d'autres activités comme le bois, la laine et le recyclage. Ils mobilisent leurs secteurs de transformation



PROPOS INTRODUCTIFS

des matières premières avec les innovations potentielles induites. Ils intègrent les mutations en cours dans notre rapport à l'énergie et aux émissions polluantes sur lesquelles le bâtiment est fortement impliqué.

Je voudrais insister sur l'innovation en architecture. Celle-ci est certainement portée par les maîtres d'œuvre et par les maîtres d'ouvrage. Mais l'expérience des territoires européens les plus avancés en matière d'innovation à visée énergétique a montré que leurs évolutions technologiques sont venues de l'ensemble des acteurs du secteur.

Concernant, la relation aux formes architecturales patrimoniales, celles-ci constituent le cadre dans lequel vos productions s'inscrivent. Elles constituent aussi pour chacun des pays qui composent le Massif central une singularité qui le distingue d'un autre. Il vous appartient de transformer l'existant en regard de la continuité d'invention qui a caractérisé et distingué chacun de ces pays. Cette tâche est certainement complexe dans un contexte culturel mondialisé.

Je souhaite que les travaux de cette journée puissent contribuer à éclairer les interrogations et les attentes des partenaires du Massif central.

Mme. Béatrice FOURNET-REYMOND
Architecte - Représentante de l'Ordre des Architectes

Comment ne pas faire référence aujourd'hui à Pierre Riboulet, architecte, urbaniste, enseignant -et fils d'un maçon de la Creuse-, alors que cette première conférence multiacteurs se tient dans un de ses projets, dont il disait : *« La bibliothèque de Limoges, sans doute l'un des bâtiments les plus chargés de sens, est aussi une traversée du temps puisqu'elle est fondée sur le forum de l'ancienne ville romaine d'Augustoritum, dont j'ai repris la trace et l'orientation tout en intégrant un long bâtiment de l'hôpital du XVIIIème conservé. Ces époques, y compris la nôtre, sont conciliées par le projet. La culture et la mémoire sont ici rassemblées dans le continuum historique [...] »*

Je vais donc m'inspirer des réflexions de Pierre Riboulet pour qui l'architecte *« est sans doute le seul à pouvoir assurer, dans le domaine de l'espace habité, le travail de composition – c'est-à-dire – de mettre ensemble des parties différentes pour en faire un tout cohérent, à toutes les échelles de la plus petite à la plus grande, de l'aménagement d'une chambre à celui d'un quartier de ville. »** Dans ses études, comme dans la pratique quotidienne de son métier,

« L'ARCHITECTE EST À L'INTERFACE DE PLUSIEURS SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE, AVEC UNE RESPONSABILITÉ NON SEULEMENT JURIDIQUE, MAIS AUSSI ÉTHIQUE »

l'architecte est à l'interface de plusieurs savoirs et savoir-faire, avec une responsabilité non seulement juridique, mais aussi éthique. Penser, dessiner, construire, dans la lecture et la compréhension d'un site, dans le respect quantitatif, fonctionnel, économique et réglementaire d'un projet, dans la connaissance des matériaux et de leur mise en œuvre. Penser, dessiner, construire, avec et pour autrui, en sachant que chaque intervention engage la vie, les pratiques et les sentiments des occupants, des usagers, des passants. Penser, dessiner, construire, et faire en sorte que l'œuvre soit belle, que l'on soit bien dedans, que l'on ait plaisir à y être, à la contempler.

Prendre le temps de la réflexion, au cours de cette journée et dans la durée, est sans nul doute une étape indispensable pour répondre aux interrogations de notre société, dans un contexte environnemental et social inévitablement en mutation, avec, toujours, le souci du bien commun et du vivre ensemble.

*cf. sous la direction de Chris Younès et Thierry Paquot, « Quelle légitimité pour la forme architecturale ? » Éthique, architecture, urbain, La Découverte, Paris, 2000.

▶ ▶ MASSIF CENTRAL, LE CONTEXTE

**M. Lazare PASQUET,
Architecte - Urbaniste
Directeur du CAUE de la
Haute-Vienne**

Le Massif Central est à la fois un massif montagneux par sa topographie, central par son implantation au cœur de l'hexagone français. Ces caractéristiques spécifiques font de lui un espace rural de moyenne montagne, ponctué d'agglomérations humaines dont l'importance s'échelonne d'unités isolées à des villes de taille moyenne. Les caractéristiques de ces espaces ruraux comportent à la fois de fortes similitudes et de nombreuses nuances selon la géographie et l'histoire des lieux.

Historiquement, si l'on peut lire dans le paysage de nombreux éléments d'un passé parfois fort lointain, la dynamique du territoire « rural » a connu son apogée en pleine période industrielle au XIX^{ème} et première moitié du XX^{ème} siècle. Les territoires du Massif central sont fortement marqués par cette riche période. De nombreuses infrastructures, installations industrielles, constructions agricoles, artisanales, commerciales sont implantées sur l'ensemble des territoires, liste qu'il faut bien s'être complété par les constructions de bâtiments publics et de logements.

Les modes de construction et d'aménagement optimisent, avec la démarche scientifique et des éléments industriels, les techniques de construction plus anciennes, les préoccupations hygiéniques rationalisent les espaces qui restent globalement polyfonctionnels. Pour imaginer ce constat il suffit d'observer le nombre d'établissements à caractère industriel dans les campagnes et le nombre d'installations agricoles dans les agglomérations.

« UNE FORTE MUTATION DE LA SOCIÉTÉ S'EST TRADUITE PAR LA MONDIALISATION DES ÉCHANGES ÉCONOMIQUES »

Au cours de la deuxième moitié du siècle dernier une forte mutation de la société s'est traduite par la mondialisation des échanges économiques avec une domination de l'économie de service, cette évolution étant favorisée par le développement de nouveaux modes de communications.

Cette période se traduit dans les territoires qui nous intéressent, par une forte baisse de la population, baisse que l'on observe sur plusieurs dizaines d'années. La répartition de la population évolue en renforçant les agglomérations les plus importantes et une baisse plus importante dans les secteurs les plus éloignés. Ces zones rurales éloignées sont handicapées par des difficultés de circulation et de valorisation de leurs ressources.

« LES MODES DE VIE, DE REPRÉSENTATION ONT AUSSI CHANGÉ »

Les modes de construction et d'aménagement sont en rupture avec les façons de bâtir de la période précédente. Les matériaux normalisés et industrialisés s'imposent. Les modes de vie, de représentation ont aussi changé. Afin de répondre à ces nouvelles exigences le fonctionnalisme produit une spécialisation des espaces. Une des principales conséquences est la perte d'intimité entre les éléments naturels de l'espace rural et ses résidents, intimité qui était le quotidien des populations rurales.

« LES TERRITOIRES, LES PAYSAGES, L'ARCHITECTURE SE RENOUVELLENT POUR RÉPONDRE AUX NOUVEAUX ENJEUX »

Depuis quelques années maintenant, de nouvelles dynamiques tendent à émerger dont la lecture dans les territoires semblent parfois difficiles voire contradictoires ; les territoires, les paysages, l'architecture se renouvellent pour répondre aux nouveaux enjeux environnementaux, économiques et sociaux, dans un contexte où les mobilités et les échanges sont radicalement modifiés avec l'émergence de la mobilité numérique.

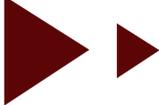
MASSIF CENTRAL, LE CONTEXTE

Le rapprochement des CAUE du Massif Central s'établit dans le but d'accompagner cette évolution, de favoriser l'émergence de solutions qualitatives qui tendent à valoriser les territoires dans une articulation de qualité, mais aussi pour qu'ils deviennent des territoires attractifs.

Certains objectifs portés par la convention de Massif Central : architecture contemporaine de qualité respectueuse de son environnement patrimonial, urbanisme durable au service du développement des territoires, et accompagnement des filières de construction pour une valorisation des ressources locales (matériaux et savoir-faire), sont au cœur des compétences des CAUE.

Ces derniers s'associent pour mettre en réseau leurs missions d'animation, de médiation et de conseil, à l'échelle du Massif et permettre une synergie des axes et mesures de ladite convention.

La présente journée organisée à l'initiative du CAUE de la Haute-Vienne a pour objet de vérifier les enjeux que nous venons d'évoquer et d'orienter les axes de travail à venir.



ATELIER 1

ARCHITECTURE ET SON ENVIRONNEMENT

Contribuer à l'émergence de productions architecturales contemporaines dans un contexte où le patrimoine révèle une longue histoire des pays et structure les paysages ; des propositions architecturales qui prennent aussi en compte les nouvelles formes d'échanges, de modes d'habiter, la temporalité contemporaine.

► LES OUTILS QUI CONTRIBUENT À LA PROMOTION DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE.

**M. Dominique JACOMET, Architecte dplg - Urbaniste Ifu -
Directeur du CAUE de l'Aveyron,**

Fortement soutenu par M. Éric SUZANNE, sous-préfet de Villefranche de Rouergue (de 2012 à 2016), qui considère que la qualité des projets architecturaux dans le domaine industriel et commercial participe à l'attractivité des territoires, l'opération consiste en un projet d'implantation et de construction pour une entreprise aveyronnaise, - en partenariat avec la Mission Interministérielle de la Qualité de la Construction - sachant que le territoire aveyronnais présente déjà une importante dynamique dans le domaine industriel.

La première étape de travail pour le CAUE est de réaliser un état des lieux précis de l'espace et de son aménagement. Il s'avère que l'organisation du territoire s'inscrit dans une logique d'habitat diffus. Dans ce cadre, le site d'implantation retenu est une zone rurale, à la fois isolée des habitations proches et limitée dans le respect des terres agricoles voisines.

Pour la seconde étape, une recherche est menée auprès du réseau CAUE, sur les réflexions et outils existants en termes d'accompagnement de structures dans le cadre de projets similaires.

A l'initiative du sous-préfet, accompagné par le CAUE, les élus locaux et le directeur de l'entreprise ont choisi la réalisation d'un concours privé. Il est apparu comme une solution pertinente, avec notamment l'idée innovante de faire évoluer le concept de zone d'activité vers celui de campus.

La mise en place du concours s'est traduite par l'accompagnement dans la diffusion d'appels d'offre, la sélection des maîtres d'œuvre candidats et lauréats.

La mise en place d'un concours de maîtrise d'œuvre constitue un réel outil d'accompagnement et de conseil pour les CAUE.



NBJ ARCHITECTES - MONTPELLIER



DROIT DE CITE Architectes Paysagiste - Patrick AROTCHAREN
Architecte Associé J. RUSSERY Economiste - IB2m BET - BEHI
A.M.O. Environnement



CASADÉPAX ARCHITECTE – FIGEAC & TOULOUSE

*LEUR RÉSEAU ET LE TRAVAIL DE
MUTUALISATION QU'IL OPÈRE,
PERMET DE FAIRE ÉVOLUER
LES PRATIQUES VERS UNE
MEILLEURE PRISE EN COMPTE
TANT DES ENJEUX SPÉCIFIQUES
À LA DEMANDE DU MAÎTRE
D'OUVRAGE, QU'À CEUX LIÉS À
L'ENVIRONNEMENT.*



CASADÉPAX ARCHITECTE – FIGEAC & TOULOUSE

► ARCHITECTURE CONTEMPORAINE EN CENTRE ANCIEN : COMMENT INSTAURER LE DIALOGUE ?

Mme. Anne MANGEN PAYEN, Architecte des Bâtiments de France Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Haute-Vienne

« Contemporain » signifie « de notre temps », « moderne », « d'aujourd'hui ». Il existe différents moyens pour arriver à une adaptation patrimoniale des architectures contemporaines : par la reproduction, totale ou partielle, ou par la démolition.

L'important est qu'une ville ne doit pas être figée dans le temps. Elle doit pouvoir évoluer et se renouveler ; pourtant, lorsque l'on intervient dans un tissu existant, nous n'arrivons pas en terrain neutre. Nous héritons d'un paysage urbain constitué, qui s'est construit peu à peu, et qui est propre à chaque lieu, à chaque ville. Aussi, il est important de bien l'appréhender, l'examiner, le connaître et le respecter pour pouvoir construire en toute connaissance et apporter notre contribution aujourd'hui. Il est question de patrimoine, d'architecture, mais surtout de notre patrimoine de demain.

Nous avons le devoir de créer, d'innover et de proposer des architectures contemporaines respectueuses du tissu dans lequel elles s'insèrent. Le plus triste serait de rester figé sur un modèle architectural unique et sclérosé.



Architectures contemporaines reproduisant le patrimoine



Architectures contemporaines en rupture avec le patrimoine par les formes, les matériaux et les couleurs



Architectures contemporaines ou extensions conservant certains aspects du patrimoine

Nous avons l'obligation de créer des laboratoires d'architectures et tant pis pour les erreurs : elles nous permettent d'avancer.

*NOUS DEVONS CRÉER LE PATRIMOINE DU FUTUR.
CE SONT NOS ENFANTS ET SUCESSEURS
QUI DÉCIDERONT DU PATRIMOINE DE DEMAIN.*

► ARCHITECTURE CONTEMPORAINE EN TISSU RURAL

M. Patrick BOUGEAULT, architecte, SCPA Perche - Bougeault Architecte.

Le projet consiste en l'insertion d'un café-restaurant-épicerie au sein d'un village de 250 habitants, situé dans la Nièvre. La région est touristique, pour autant, la petite commune connaît une disparition programmée de son activité, ce qui représente un problème pour elle et ses habitants.

- le bâtiment ne doit pas présenter d'innovation typologique (toit à deux pans),
- le bois, doit servir à l'ossature et à l'isolation afin d'obtenir un bâtiment basse consommation,
- l'ardoise, doit être utilisée sur l'ensemble du bâtiment.



© SCPA Perche - Bougeault Architecte

Un appel à la communauté de communes a été lancé pour mettre en place un programme et un plan de financement visant à construire un établissement d'activité commerciale et sociale.

Le bâti traditionnel du Morvan se caractérise par un tissu urbain constitué d'une juxtaposition de petits volumes, par des toits à deux pans, et par une forte présence de l'ardoise et du bois.



© SCPA Perche - Bougeault Architecte

L'architecture est en équilibre avec le pavillon existant tant par sa forme que par ses matériaux.

Le projet se caractérise par la recherche d'une réponse pertinente dans l'ensemble des bâtiments et en cohérence avec des techniques constructives actuelles.

L'approche environnementale au sens large tient une place importante et se traduit selon trois principes de base retenus dès la conception :



© SCPA Perche - Bougeault Architecte

*LE PROJET ILLUSTRE
LE PARI RÉUSSI D'UNE
INSERTION D'ARCHITECTURE
CONTEMPORAINE ET
RESPECTUEUSE DE SON
ENVIRONNEMENT, DANS UN
TISSU RURAL EMPREINT D'UNE
FORTE IDENTITÉ RURALE.*

► PRODUCTION ARCHITECTURALE : L'ARTICULATION ENTRE PRODUCTION PERSONNELLE ET REGROUPEMENT.

**M. Nicolas BALMY, Architecte et associé de
SPIRALE Architecture**



© Agence Spirale Architecture

Six agences d'architecture locales se sont réunies en un Groupement d'Intérêt Économique (GIE), et ont créé l'agence SPIRALE Architecture. En l'intégrant, elles adoptent une attitude commune, qui se veut didactique et transparente, mais conservent néanmoins leur autonomie et leur liberté d'action. Une expérience professionnelle innovante par sa forme et son organisation de travail.

Pour ces agences de petites tailles, cette nouvelle forme d'organisation est un moyen de faire face aux mutations du marché de l'architecture, et d'y répondre en cherchant de nouvelles pratiques de la profession.

Le GIE permet de mutualiser des moyens matériels et des méthodes de travail, pour assurer une assistance psychologique et financière, grâce à des échanges de travail et l'accès à des commandes plus importantes.



© Agence Spirale Architecture



© Agence Spirale Architecture

SPIRALE Architecture bénéficie d'une forte présence sur le territoire aux niveaux architectural et économique, avec des agences à taille humaine implantées à Limoges, Brive-la-Gaillarde, Guéret, Moulins, Châteauroux et une adresse à Paris.

*POUR L'AGENCE SPIRALE
ARCHITECTURE, LA
MUTUALISATION DES BESOINS
ET DES MÉTHODES DE TRAVAIL,
DOUBLÉE D'UNE FORTE
PRÉSENCE TERRITORIALE
PERMET D'ÊTRE PLUS
EFFICACE DANS LES RÉPONSES
ARCHITECTURALES
QUELLE APORTE.*

► BOIS BASALTE : UN HAMEAU D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE, INNOVANT ET ÉCORESPONSABLE

M. Lionel FAVIER Architecte-conseil au CAUE du Puy-de-Dôme

Le projet Bois basalte est né de l'initiative de quatre jeunes architectes originaires du Puy-de-Dôme ayant à coeur de valoriser le territoire de leur enfance.

À leur sortie de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand, Sébastien GARDARIN, Julien PELTIER, Mathilde RICHARD et Lise VALET, se donnent pour objectif de redonner vie à un site en déshérence situé sur le territoire rural des Combrailles.

Le patrimoine paysager, hérité d'une ancienne carrière de basalte, leur inspire la création d'une zone d'hébergement touristique intégrée au site et respectueuse de l'environnement. Cette expérience a permis aux architectes d'assumer le double rôle de maîtres d'oeuvre et maîtres d'ouvrage. Leur retour d'expérience souligne l'importance du rapport entre les deux parties, qui incombe à tout projet architectural de qualité.



© LE BOIS BASALTE



© LE BOIS BASALTE

Les porteurs du projet, aujourd'hui devenus gestionnaires du site touristique, ont conçu un espace habitable en équilibre avec le paysage, et bâti des cabanes très contemporaines, utilisant le bois « en tant que matériau de construction bio-sourcé, mais aussi en tant que source d'énergie renouvelable, et composante essentielle du paysage » tel qu'on peut le lire sur la présentation du site <http://cabanes-auvergne.fr>.

Bois Basalte a été lauréat dans la catégorie maison individuelle du Palmarès Régional de l'Architecture et de l'Aménagement « Valeurs d'exemples », de 2015. Pour en savoir plus, regarder la vidéo de présentation : <https://youtu.be/EWOWs746fGg>

*L'INTÉGRATION
DE DÉMARCHES
ENVIRONNEMENTALES
POUR UN TOURISME
ÉCORESPONSABLE RÉPOND À
UN DOUBLE INTÉRÊT POUR LE
TERRITOIRE :
L'ÉCO-TOURISME EST UN
MOYEN DE VALORISATION
ET DE SENSIBILISATION AU
PATRIMOINE INDUSTRIEL ET
PAYSAGER, ET UNE NOUVELLE
SOURCE D'ATTRACTIVITÉ
ÉCONOMIQUE.*



© LE BOIS BASALTE

HABITER LE PAYSAGE EN LIMOUSIN, EXPÉRIENCE D'ARCHITECTURE BOIS

M. Xavier HOCHART architecte, directeur du CAUE de la Corrèze



© CAUE de la Corrèze Le projet « Habiter le paysage en Limousin, Expérience d'Architecture bois » est né en 2007, afin de mettre en valeur le savoir-faire et les ressources naturelles de la région, en particulier le matériau bois.

La huitième édition du concours a été lancée en octobre 2015, par deux structures d'enseignement : le département Génie Civil de la faculté Sciences et Techniques d'Égletons (Université de Limoges) et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand ; en collaboration avec un acteur de terrain : le CAUE de la Corrèze.

*CETTE MANIFESTATION
GROUPEE RÉPOND TANT
À DES PROBLÉMATIQUES
DE TERRITOIRE QU'À DES
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES.*

Les objectifs généraux, formulés par le CAUE :

- Réunir une structure universitaire et une école d'enseignement supérieur ayant des statuts différents et installées dans deux régions voisines;
- Participer à la définition d'une politique durable dans le domaine de l'utilisation du bois



© CAUE de la Corrèze

dans l'architecture en Limousin. Les objectifs pédagogiques formulés par les structures de l'enseignement :

- Permettre à des étudiants de culture et de formation complémentaires de travailler



© CAUE de la Corrèze

- ensemble sur un même projet;
- Constituer des équipes pluridisciplinaires correspondant à l'articulation actuelle des



© CAUE de la Corrèze

- structures professionnelles;
- Développer des propositions architecturales adaptées dans un site contraint et représentatif des zones à relief marqué du Limousin.



© CAUE de la Corrèze



Habiter le paysage en Limousin Expérience d'architecture bois



© CAUE de la Corrèze

Première conférence multi-acteurs du Massif-Central - « Pour un territoire ingénieux, moderne et durable »
CAUE et CGET du Massif-Central - Lundi 14 décembre 2015 - Bfm de Limoges



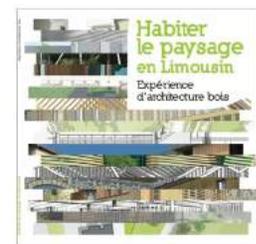
© CAUE de la Corrèze

paysage en Limousin, Expérience d'Architecture bois » est également co-éditée par le CAUE de la Corrèze et ses partenaires.

Le cadre des réponses apportées :

- La solution envisagée doit respecter un programme d'habitats : habitat individuel groupé ou maison plurifamiliale, et habitat groupé participatif défini, par les habitants,

chaque projet fait l'objet d'une soutenance publique et d'une présentation de maquettes. Une publication « Habiter le



Publication projets de 2009 à 2011/12



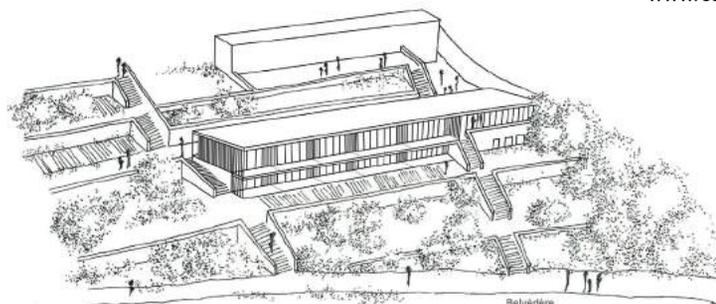
© CAUE de la Corrèze



© CAUE de la Corrèze

Les informations et les projets sont à retrouver dans les actualités du site www.caue19.fr.

- Le projet doit être implanté à partir d'une réflexion sur le développement et l'aménagement de l'ensemble du site, afin de ne pas contraindre le futur de ce secteur. En fin de parcours des étudiants,



Bellvédère
Kevin RICHERT, Pierre DESCONSEILLEZ / FST
Mathilde CATALAN, Léa SCHMITT / ENSACF

▶ LA PLACE DE L'ARCHITECTURE DANS LES ESPACES RURAUX

M. Xavier GUILLOT, architecte, enseignant à l'École Nationale Supérieure de l'Architecture et du Paysage de Bordeaux



Le réseau Espace Rural & Projet Spatial (ERPS), initié en 2008 par Xavier Guillot, regroupe un ensemble d'enseignants et d'acteurs pluridisciplinaires (architectes, urbanistes, paysagistes, géographes, ingénieurs...etc.). Leur objectif est de mener ensemble une réflexion de fond sur le futur de l'espace rural et sur l'évolution des pratiques de l'architecte.

Le réseau réunit 6 écoles d'architecture (Bordeaux, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Nancy, Rouen et Saint Etienne), 3 écoles du paysage (Blois, Versailles et Angers) et 2 écoles d'ingénieur agronome (AgroParisTech, Clermont-Ferrand et Nancy).

Ses actions pédagogiques et de recherche se concrétisent avec la participation d'acteurs institutionnels (PNR, Communautés de communes et d'agglomérations, CAUE...etc.) et sont soutenues par le Bureau de la Recherche Architecturale Urbaine et Paysagère (BRAUP) du Ministère de la culture et de la communication.



© ENSAP Bordeaux

Au sein de l'ERPS, existe une approche commune de l'enseignement de projet et de la formation d'architecte visant à :

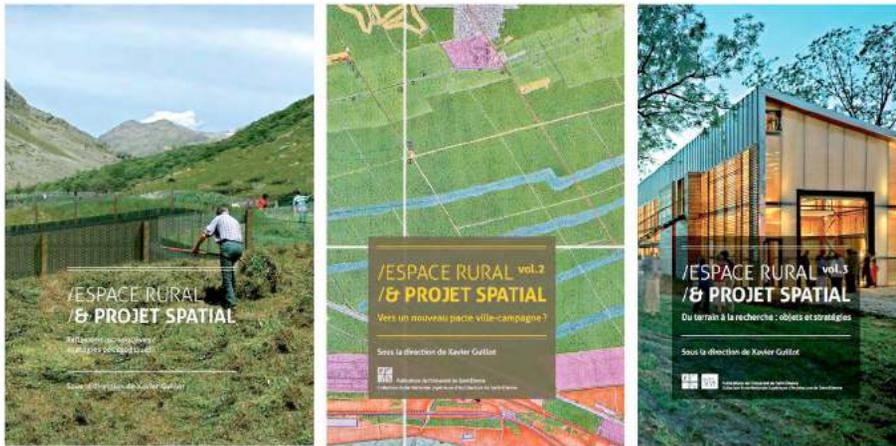
- développer l'espace rural dans une perspective d'évolution à l'échelle territoriale, et dans une logique de complémentarité entre ville et enjeux urbains ;
- aborder le projet architectural en y intégrant les savoirs issus du paysage et d'autres disciplines permettant d'expliquer la complexité de l'espace rural ;
- faire connaître l'ensemble des enjeux caractéristiques du développement soutenable ;
- engager un travail collaboratif avec les différents acteurs du territoire et optimiser le travail sur le site ;

promouvoir le rôle social de l'architecte dans sa pratique et la position d'«architecte citoyen ».

- développer un corpus de connaissances sur le projet spatial à partir de mises en situation engageant les acteurs territoriaux et développer une « recherche en situation de projet ».

Les projets de recherche permettent aux étudiants de se préparer aux réalités de leur futur métier, en travaillant sur le terrain et dans le cadre d'ateliers pluridisciplinaires.





© ENSAP Bordeaux

Dans ces conditions, les étudiants des ENSA de Saint-Etienne et Grenoble ont participé à un concours posant la question des nouvelles formes énergétiques associées aux architectures rurales, et de l'appropriation de la transition énergétique par les habitants.

En mai 2015, ils ont mené une action d'animation et de concertation auprès de la ville d'Ambert et de sa population.

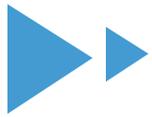
Pour en savoir plus, la vidéo de présentation est disponible à l'adresse suivante : <http://culturesconstructives-aecc.com/vivre-la-transition-energetique-le-film-1741/>.

L'objectif de cette action, baptisée 'Viv(r)e la transition énergétique', est de croiser les compétences et saisir l'espace rural de manière pertinente, pour y poser efficacement la question de l'énergie.

*C'EST MENER UNE « RECHERCHE EN SITUATION DE PROJET »
AFIN DE DÉVELOPPER DES SOLUTIONS IMAGINÉES
EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE,
ET PRENANT COMPTE DES MODES DE VIE,
PAR L'ÉCOUTE, LA PARTICIPATION CITOYENNE
ET LE GROUPEMENT D'ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES.*



© ENSAP Bordeaux



ATELIER 2

URBANISME, TERRITOIRE ET PAYSAGE AU XXI^{ÈME} SIÈCLE

Contribuer à l'émergence de réponses urbaines et paysagères qui valorisent l'attractivité des territoires du Massif Central. Comment articuler l'exploitation des diverses ressources, la qualité des paysages, et permettre les échanges économiques, culturels et la mobilité d'aujourd'hui.

▶ LES ACTIONS DE LA DDT 87 POUR ACCOMPAGNER LA REVITALISATION DES CENTRE-BOURGS

M. Jean-Loup CASTELLAN, Délégué Territoriale à la Direction Départementale du Territoire (DDT) de la Haute-Vienne,

La revitalisation de centre-bourg est une structuration du territoire en bassin de vie prenant en compte les questions de mobilité au sens large du terme (accessibilité, circulation, stationnement, commerces et services de proximité...etc.).

Le constat de la situation actuelle des centre-bourgs est le suivant :

- Une tendance au déclin des territoires ruraux,
- Un affaiblissement des centralités avec la disparition de commerces et services,
- Une forte consommation d'espaces s'accompagnant d'une banalisation des paysages par la perte de centralité et l'ouverture d'espaces urbanisés extérieurs au centre-bourg.

Par sa politique de revitalisation des centres-bourgs, l'objectif de l'État est de développer une offre de logements adaptés, de commerces et de services, pour répondre à ces questions.

Conscient que le patrimoine et le paysage constituent un atout des territoires ruraux, il souhaite également valoriser ces aspects importants du territoire avec :

- Le développement d'une offre de tourisme,
- Une limitation de l'étalement urbain en parallèle à la valorisation du paysage,
- La mise en accessibilité du centre-bourg depuis le territoire du bassin de vie.

Les priorités d'actions pour la DDT sont d'aider à l'émergence de projets, d'informer les élus, de les accompagner dans les études et les projets, notamment dans l'élaboration du cahier des charges, le choix des prestataires, ainsi que dans la prise en compte des politiques publiques.

Cet accompagnement de la DDT se traduit notamment par une étude pré-opérationnelle de revitalisation de centre-bourg, qui consiste en :

- Un diagnostic territorial – état des lieux,
- Une sélection et hiérarchisation des enjeux territoriaux par la collectivité,
- Un projet global – plan guide (long terme),
- L'élaboration d'un premier plan d'actions quinquennal,
- L'établissement d'une convention avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour le volet logement au titre des relations courantes.

Les points de vigilance à respecter dans le cadre de l'accompagnement de la DDT sont les suivants :

- Le portage politique fort aux niveaux communal et intercommunal dans le cadre de la gouvernance dans lequel doivent s'inscrire les projets,
- Une large participation des forces vives du territoire, avec la concertation, la participation du public,
- Le recrutement de l'équipe pluridisciplinaire

En ce qui concerne l'appel à manifestation d'intérêt revitalisation centre-bourg de l'été 2014, l'historique est le suivant :

- 200 à 300 k€ de FNADT (fonds national de l'aménagement du territoire) sur 3 ans dédié à l'aménagement d'espace,
- 500 k€/an de crédits ANAH pendant 6 ans pour les questions du logement,
- 300 territoires candidats et notamment Bellac, St-Léonard et St-Yrieix,
- 54 lauréats au plan national, dont St-Yrieix-la-Perche en Haute-Vienne.

Dans le cadre de l'AMI, l'appui de la DDT s'est traduit par un accompagnement dans :

- Le montage de la candidature (été 2014),
- La convention FNADT (T1/2015),
- Le recrutement du chef de projet (T1/2015),
- L'appel d'offres pour l'étude pré-opérationnelle (T2/2015) Le suivi de l'étude en cours avec un chargé de mission et un cabinet d'étude.

L'avancement des projets en Haute-Vienne

St-Yrieix-la-Perche :

- Étude pré-opérationnelle en cours (phase diagnostic terminée),
- Plan d'actions et convention OPAH prévue pour fin mars 2016.

Bellac et St-Léonard-de-Noblat :

- Propositions d'engagement de l'étude, pour lesquelles les communes pourraient bénéficier de l'accompagnement de l'ANAH,
- Attente des décisions des collectivités.

Lussac-les-Eglises :

- Opération en cours sur un « bourg-relais » avec un fort engagement des élus pour une démarche participative

Ambazac :

- PLU en cours de révision, selon la volonté de la commune,
- Rencontre prévue en décembre 2015.

L'ENSEMBLE DE CES PROJETS S'ARTICULE FORTEMENT AVEC LES DÉMARCHES ENGAGÉES DE PLUI « PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ». BIEN QUE LES FINALITÉS NE SOIENT PAS LES MÊMES ENTRE PLUI ET OPAH, CES DÉMARCHES CONSISTENT À DÉCLINER LE PROJET DE TERRITOIRE À DIFFÉRENTES ÉCHELLES.

▶ UNE OPÉRATION DE REVITALISATION À SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

M. Daniel BOISSERIE, député, maire de la Commune de Saint-Yrieix-la-Perche

Saint-Yrieix-la-Perche est une commune de 7 500 habitants qui fait face aux difficultés régulièrement rencontrées par les petites villes de zone rurale.

Ces problèmes se caractérisent fréquemment par :

- la présence de logements vétustes et vacants,
- parfois des difficultés réglementaires en centre-bourg,
- la prise en compte particulière des déplacements en véhicule et les questions de stationnement
- l'aménagement des espaces publiques en termes de financement.

Ces sujets représentent des enjeux pour les petits bourgs comme Saint-Yrieix-la-Perche, particulièrement concernée par la question de l'accessibilité et du stationnement, due à l'absence de transports en commun rendant indispensable l'usage du véhicule personnel pour les habitants de la petite commune.

C'est à l'issue de ce constat que de Saint-Yrieix-la-Perche a posé sa candidature dans le cadre de l'Opération « Appel à Manifestation d'Intérêt » (AMI), lancé en juin 2014 par les ministres du Logement et de l'Égalité des territoires, de la Décentralisation et de la Fonction publique, et des Outre-Mer.

Le projet de revitalisation de centre-bourg de la commune a été lauréat du département de la Haute-Vienne.

Dans ce cadre, la DDT de la Haute-Vienne est intervenue auprès de la commune à différentes étapes :

- Le montage de candidatures,
- La mise en place d'une convention,
- Le recrutement d'un chef de projet,
- Le lancement d'un appel d'offre sur l'étude pré-opérationnelle,
- La mise à disposition d'un chargé de mission qui accompagne la démarche.

L'OPÉRATION AMI REPRÉSENTE POUR LA COMMUNE, UN PROJET SUR L'HABITAT, MAIS AUSSI SUR L'ENSEMBLE DES ÉLÉMENTS STRUCTURANTS INDISPENSABLES AU TERRITOIRE.

La revitalisation de centre-bourg de Saint-Yrieix-la-Perche est un projet particulier qui s'inscrit dans le projet de territoire bassin de vie plus vaste.

Au-delà de cette opération AMI, la communauté de communes de Saint-Yrieix et des communautés de communes voisines, réalisent ensemble un travail sur le bassin de vie, sur un territoire plus large, dont la population est d'environ 75/80 000 habitants, et qui se situe sur trois départements (Dordogne, Corrèze, Haute-Vienne) avec des projets d'habitats, de stationnements, de créations de magasins en réponse aux besoins des populations...etc.

SCÉNARIOS URBAINS

LES DIFFÉRENTES COMPOSANTES

1 - AMÉLIORATION DE LA MOBILITÉ - ACCESSIBILITÉ

-  Axe de liaison
-  Restructuration du panneautage
-  Pôle mixte à dominante commerciale existant

2 - REQUALIFICATION D'ESPACES PUBLICS - VOIRIE

-  Espaces piétons majeurs requalifiés
-  Espaces publics spécifiques
-  Maillage paysager et arbustif
-  Parc et jardins
-  Hydrographie - Le Couchou
-  Trame viaire existante
-  Venelles mises en valeur

3 - REDYNAMISATION DES CENTRALITÉS

-  Périmètre de droit de préemption commercial
-  nouveau programme commercial

4 - ADAPTATION DU TISSU URBAIN

-  Opération de Rénovation Urbaine

5 - RÉHABILITATION DU PARC ANCIEN ET ACTION SOCIALE

-  Rénovation publique et privée



ACTION 4 - 1 RENOUVELLEMENT URBAIN PUBLIC ET PRIVÉ

RENOUVELLEMENT URBAIN DE L'ÎLOT-TEST

Scénario 2 : Maisons de ville

Le programme est le suivant :

- 5 maisons de villes (en duplex) proposent chacune une place de stationnement en RDC (via un montage d'occupation du domaine public), et des jardins privés.
- Un jardin public est rendu accessible et constitué du jardin situé au-dessus du plateau rocheux.
- En RDC, 5 stationnements sont consacrés aux logements et 10 stationnements sont publics
- 2 locaux commerciaux de 70 à 90 m² sont disponibles en RDC



ACTION 3 - 2 CRÉATION D'UN PROGRAMME À VOCATION CULTURELLE ET

LOCOMOTIVE CULTURELLE ET TOURISTIQUE

- RÉNOVATION DE LA TOUR DU PLO

- La tour du Plo (22 m) peut devenir un pôle d'attraction touristique majeur pour Saint-Yrieix, avec une vue panoramique sur la vallée.

Histoire :

- Le Vicomte de Limoges, envieux d'affirmer ses droits de haute justice, fait édifier cette tour quadrangulaire de vingt mètres au XII^e siècle.
- Le prévôt exerçait son pouvoir de « ban » sur la place située au pied de cette tour.
- Le rez-de-chaussée était dédié à la prison, l'entrée se faisait par le premier étage, cinq mètres au dessus du sol, au deuxième niveau se trouvaient les appartements du Vicomte et au dernier niveau, les gardes faisant le guet.
- La tour a été classée aux monuments historiques en 1998.
- Abandonnée depuis 1502 et en état de ruine, la Tour est rachetée par la ville de Saint-Yrieix-la-Perche en 1995.



DÉMARCHE ET ACCOMPAGNEMENT POUR UNE BONNE CONDUITE D'UN PROJET DURABLE

Mme. Muriel POUJOL, Architecte et chargée de mission au CAUE du Cantal

Aujourd'hui les petites communes rurales ne s'inquiètent plus uniquement de la question de l'embellissement mais aussi de ce qu'elles font de leurs anciens bâtiments publics suite aux fermetures des services (école, poste... etc.).

Face à ces changements du paysage urbain, elles souhaitent de plus en plus bénéficier d'un accompagnement continu des CAUEs, de la conception à la réalisation, et garantir ainsi la cohérence de leur territoire grâce à une réflexion sur le long terme.

Le CAUE du Cantal cherche à répondre à ces nouvelles attentes en se rapprochant des institutions locales compétentes dans la mise en application des conseils apportés aux collectivités territoriales.

Précisément, il se rapproche de l'assistant à maître d'ouvrage LOGISENS de l'office HLM du Cantal, pour les travaux de pré-programmation et de chiffrage inhérents aux projets.

Le CAUE travaille également en partenariat avec les Services de l'État (DDT, STAP, ONF, Agence de l'eau, Conseil Départemental, EPCI ...etc.) et met en place des concours de maîtrise d'œuvre privée pour la réalisation des projets.

OPÉRATION «COEUR DE VILLE» DE LA MAIRIE DE PRUNET :

Le point de départ du travail avec la commune est l'opération « coeur de village » dont les réflexions portent sur l'aménagement du centre-bourg dans son ensemble:

- La Mairie – Ecole connaît un problème d'accessibilité, entraînant la migration de la Mairie. Le projet a été confié au cabinet d'architecture D. MAROT ;



- L'Ancienne Poste fait l'objet d'un projet de réhabilitation
- L'Ancien terrain de football se transforme en un projet d'éco-lotissement :

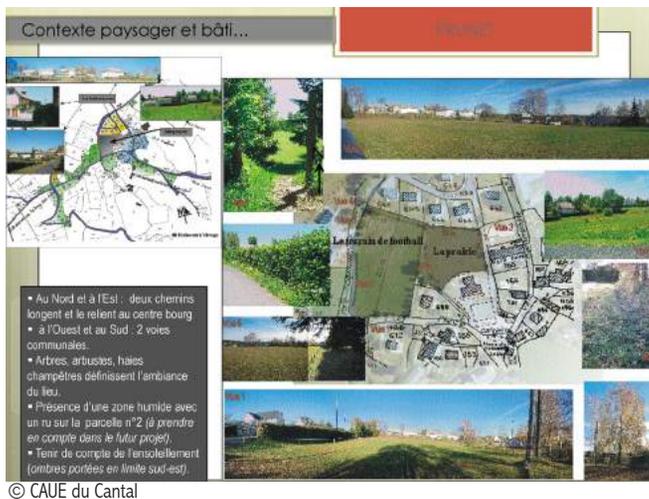
L'ancien terrain de football laisse une grande place centrale vide. Aussi la réflexion s'oriente vers l'aménagement d'un éco-lotissement, pour lequel un concours de maîtrise d'œuvre est lancé suite à la phase de diagnostic de LOGISENS.

Le projet lauréat est celui de l'Agence d'architecture Simon TEYSSOU.



© Atelier d'architecture Simon Teyssou

La proposition consiste à transformer la partie centrale en une place végétalisée, bordée d'une zone d'habitats bioclimatiques et semi-enterrés, avec notamment trois logements groupés accessibles aux personnes à mobilité réduite et quatre parcelles viabilisées laissées à la vente et en gestion communale.

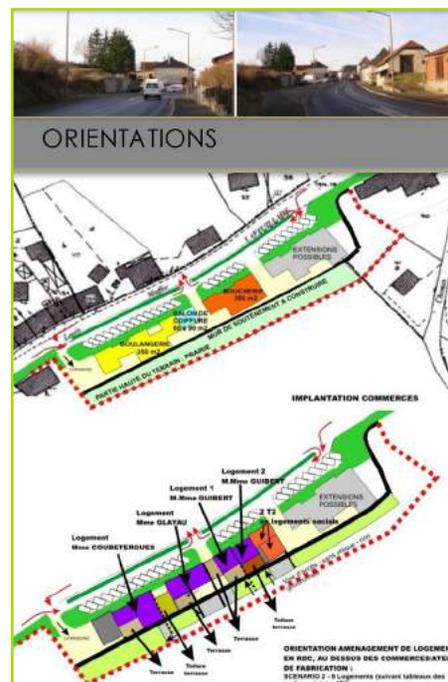
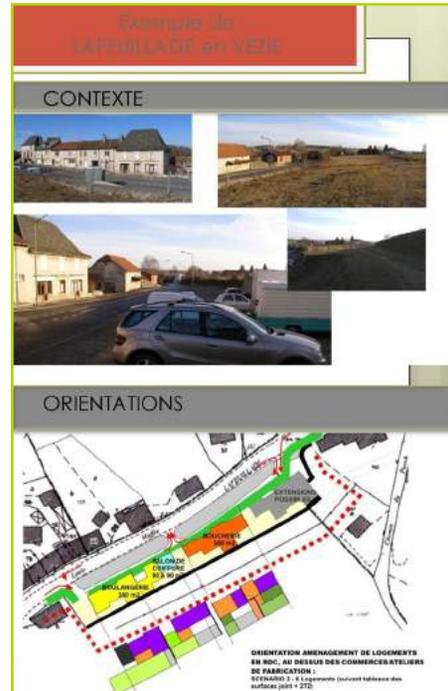


CONSTRUCTION D'ATELIERS À LA FEUILLADE-EN-VÉZIE :

Pour cette opération, le CAUE du Cantal a travaillé avec la commune de Lafeuillade-en-Vézies, LOGISENS et les commerçants du centre-bourg, dans le but d'investir l'entrée du village.

En effet, ces derniers se trouvaient dans des locaux étriqués et étaient peu visibles, ce qui donnait une image endormie du bourg.

GRÂCE À UN ACCOMPAGNEMENT CONTINU, DE LA RÉFLEXION À LA CONCRÉTISATION DU PROJET, LE VILLAGE BÉNÉFICIE D'UNE IMAGE PLUS CONTEMPORAINE ET D'UNE ENTRÉE PLUS QUALITATIVE DU CENTRE-BOURG.



Le programme de la greffe au centre bourg qui articule le coeur et le centre du bourg, aboutit à la construction de deux commerces, d'un parking et de quatre logements locatifs.



© CAUE du Cantal

▶ ÉTUDE-ACTION SUR LA MOBILISATION DU PARC DE LOGEMENT EN CENTRE-BOURG

M. Stéphane GRASSER, Directeur de la SCIC L'Arban

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) L'Arban est un atelier permanent d'urbanisme et d'habitat. Situé sur le Plateau de Millevaches (Limousin), il regroupe tout type de personnes physiques et morales du territoire : des institutions publiques, des entreprises, des associations et des collectivités territoriales.

Ces dernières travaillent ensemble sur les domaines de l'architecture et de l'urbanisme, notamment sur les éléments d'attractivité de centres-bourgs, dans une perspective de revitalisation de la Montage Limousine.

Partant du constat que les coeurs de bourgs sont de plus en plus vides, L'Arban s'organise autour de méthodologies de travail permettant d'obtenir à la fois une vision stratégique et des solutions opérationnelles.

La SCIC aborde la question de l'habitat dans le cadre global des enjeux de revitalisation des bourgs, en combinant trois angles d'approche :

- L'approche sociale : analyse des pratiques et des usages d'occupation du bourg
- L'approche morphologique et spatiale : prise en compte de la situation actuelle du bourg et de son évolution dans le temps
- L'approche résidentielle : la question du logement en termes de qualité et de mode de vie.

ELLE CONFRONTE ET ARTICULE ÉGALEMENT DIFFÉRENTES LÉGITIMITÉS – POLITIQUE, TECHNIQUE ET D'USAGE - À L'OEUVRE SUR LE TERRITOIRE NE SE LIMITANT PAS À LA COLLECTE DE DONNÉES « FROIDES », L'ARBAN RECOUVRE À L'EXPERTISE DES HABITANTS POUR CONSTRUIRE UN REGARD PARTAGÉ SUR L'EXISTANT, ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC ET BÂTIR UN HORIZON COMMUN.

ECOUTER POUR CERNER LES ENJEUX

Le dialogue avec les habitants s'établit autour d'Ateliers de lectures paysagères et urbaines.



L'objectif étant de s'approprier l'espace pour se projeter collectivement, l'atelier se traduit par :

- Une balade d'appropriation
- La mise en perspective d'entretiens individuels
- La construction d'un regard commun

PENSER UNE POLITIQUE DE L'HABITER

Au-delà des réponses concrètes apportées, à chaque commune, existe l'idée d'une perspective politique visant à construire, avec deux messages forts :

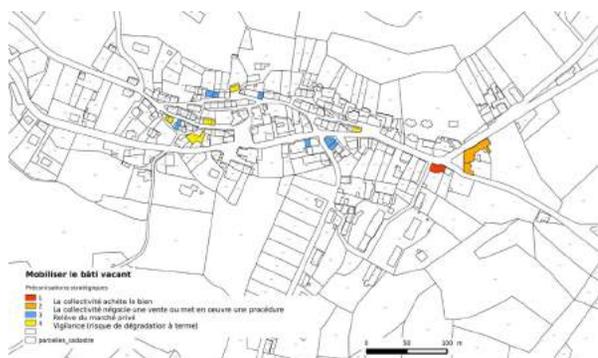
- Penser une politique de l'habiter en milieu rural plutôt qu'une politique de l'habitat
- Utiliser au cas par cas, quitte à l'enrichir, la palette des outils de mobilisation du bâti ancien.



D'UNE VISION STRATEGIQUE A DES SOLUTIONS OPERATIONNELLES

Les solutions opérationnelles sont ensuite recherchées dans le cadre d'Ateliers « Projet », permettant de hiérarchiser les projets et définir un préprogramme.

La recherche consiste également à caractériser et catégoriser le bâti vacant :



- Caractériser :
 - Enjeu d'aménagement
 - État et disponibilité du bien
- Catégoriser :
 - La collectivité achète,
 - La collectivité négocie la vente ou met en oeuvre une procédure,
 - Marché privé,
 - Vigilance / surveillance



En termes de financement, la structure emploie des méthodes novatrices telles que :

- le financement participatif, avec une mobilisation de l'épargne via des fonds de dotation la Solidaire ou par la prise de parts sociales dans l'ARBAN ;
- l'auto-réhabilitation accompagnée, palliant ainsi la difficulté croissante de mobiliser des aides (privées et publiques), et limitant le « besoin » de financement par de l'*apport en industrie* dans un cadre technique sécurisé.

▶ VIA PAYSAGE : VERS DES ÉCOSYSTÈMES TERRITORIAUX

M. Alexis DURAND JEANSON, Responsable de l'agence PRIMA-TERRA, M. Max LASSOR Designer environnemental

Via Paysage est une association née de l'initiative de quatre paysagistes de régions et de pratiques différentes dont l'ambition est de se diversifier et pour cela, de faire évoluer la vision de leurs propres pratiques. Leur philosophie s'oriente vers une réflexion sur l'aspect individuel et mental de chacun, menant vers la remise en question du cloisonnement qui existe entre les métiers, mais aussi entre les aspects professionnels, personnels, culturels, citoyens, etc. résidant en chaque individu.

Dans un premier temps, ils tentent de trouver des réponses par des projets de « recherche-action » en se rapprochant de chercheurs et laboratoires de recherches. L'objectif est d'établir des programmes permanents questionnant continuellement les pratiques.

Par cette démarche, les membres de l'association se rendent compte qu'il faut aller au-delà du schéma classique. Plutôt que de répondre simplement à une commande, ils cherchent à aller plus loin. Pour cela, ils réalisent des études prospectives auprès des habitants.

Dans cette vision, le projet d'aménagement territorial se retrouve dans toutes les formes de mobilité :

- individuelle : au-delà de sa propre profession chaque individu se place au centre de multiples dimensions professionnelle-citoyenne-personnelle-culturelle, etc.
- géographique : chacun habite sur un territoire différent, donc chacun est ancré dans une culture propre à son territoire, accoutumé à certaines normes plutôt qu'à d'autres, formé à des outils, au détriment d'autres qui viennent d'ailleurs.



© Agence PRIMA-TERRA

Ce découpage mental permet de ne plus considérer son action uniquement comme simple une réponse à un marché économique, mais aussi comme une réponse multiple, tendant à interconnecter toutes les dimensions liées à l'action.

La réflexion se prolonge vers le postulat qui consiste à dire qu'il existe également différents territoires à considérer et à connecter entre eux :

- le territoire mental lié à l'individu, et au collectif,
- le territoire professionnel, celui qui cloisonne dans la case métier,
- le territoire virtuel qui fait que chacun se trouve dans des communautés d'intérêts fixant leurs propres normes, leurs propres moeurs et repères.

Les membres de Via Paysage souhaitent répondre à cette complexité par une réorganisation permettant d'interconnecter les projets, notamment en travaillant sur les pratiques de la dimension individuelle: « en tant qu'acteur, comment je deviens mon propre chercheur? ». L'association cherche d'autant plus à sortir du schéma classique qu'elle finit par réaliser elle-même la recherche, dans une logique d'écosystème territorial consistant à dire qu'au-delà du simple projet, les acteurs travaillent sur un processus permanent d'évolution du territoire.

*LES PROJETS NE SONT PLUS QUE L'UNITÉ DE
MESURE D'UN PROCESSUS GLOBAL FAISANT
ÉVOLUER LES TERRITOIRES DE MANIÈRE
INTERCONNECTÉE ET COHÉRENTE.*

En ce sens, plutôt que d'y répondre strictement, l'association re-questionne systématiquement chaque nouvelle commande. Elle la compare à une analyse territoriale plus globale, et organise de multiples ateliers à destination des habitants, l'un en entraînant un autre, pour ajouter en dynamique de réflexion.

Une fois la récolte de témoignages et l'analyse assez poussée, l'association monte un nouveau dossier et cherche d'autres financeurs. Le commanditaire n'est plus seulement commanditaire, il devient un des co-financeurs du projet.

Pour Via-Paysage, ce travail pose la question de la confiance : la confiance en l'autre, la confiance culturelle, et la confiance structurelle.

*POUR OBTENIR CETTE CONFIANCE, IL FAUT
QUESTIONNER CHACUNE DES DIMENSIONS,
AFIN DE CHERCHER LE DÉNOMINATEUR
COMMUN QUI RÉPOND AUX « POUR QUOI ? »
DE TOUT PROJET TERRITORIAL.*



© Agence PRIMA-TERRA



© Agence PRIMA-TERRA



© Agence PRIMA-TERRA

▶ TÉMOIGNAGE ET ÉVOLUTION DE LA PRATIQUE D'UN PAYSAGISTE EN LIMOUSIN

M. Thierry VIVANT, Paysagiste, Atelier Limousin d'Urbanisme, de Paysage et d'Aménagement (ALUPA)

Pour les projets d'aménagement de territoire, des petites communes rurales notamment, il est devenu difficile pour le maître d'oeuvre de répondre aux appels d'offre de manière adaptée. La mobilisation d'équipes pluridisciplinaires autour de ces projets est de plus en plus délicate : les équipes se voient réduites pour une question de rémunération.

DEPUIS LA CRISE ÉCONOMIQUE DE 2008, LES BUDGETS DES COMMANDES PUBLIQUES ONT FORTEMENT BAISSÉ AINSI QUE LA PART DES HONORAIRES DÉDIÉE À LA MAÎTRISE D'OEUVRE

Parallèlement à cet aspect financier, on remarque depuis quelques années, une évolution du marché public qui tend à se complexifier, à différents niveaux :

- Au niveau administratif : les démarches administratives font l'objet d'un processus long et complexe, ne permettant plus de répondre rapidement aux appels, ce qui représente une perte de temps pour les maîtres d'oeuvre ;
- Au niveau réglementaire : l'apparition de nouvelles normes spécifiques aux établissements publics représente parfois un frein dans les réalisations, soit par la difficulté même de les intégrer au projet, soit par les interactions avec les autorités compétentes qui en découlent (exemple : demande dérogatoire) ;
- Au niveau des échanges avec les élus : dans les appels d'offre, les commanditaires prédefinisent de plus en plus fréquemment un périmètre d'intervention. Le maître d'oeuvre doit s'inquiéter du contexte du projet afin de vérifier que l'intervention décrite soit bien pertinente et adaptée au tissu environnant. Il est donc souvent amené à procéder à une relecture du cahier des charges pour s'assurer d'apporter la meilleure réponse, ce qui pose un problème en termes de temps.

LE CONSTAT DE CETTE TENDANCE AU DURCISSEMENT DU MARCHÉ PUBLIC ENTRAÎNE UN DEVOIR D'ADAPTATION DES MÉTHODES DE TRAVAIL.

C'est l'expérience qu'a fait M. VIVANT dans le cadre de son statut de paysagiste libéral. Depuis quelques années, il a décidé de procéder via une méthode, selon lui, plus pratique et rapide que de répondre aux appels d'offres, privilégiant la proactivité sur le terrain.

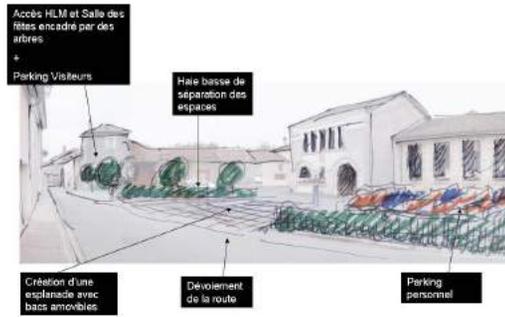
Visiter les communes, faire état de la situation pour chacune, aller à la rencontre des élus, et établir le dialogue en proposant un regard, des conseils voire des solutions pour impulser la commande, tel est le parti pris du paysagiste.

Par cette nouvelle approche, celui-ci constate un gain de temps considérable dans les procédures d'acquisition puis de conception des projets. Multiplier les interactions directes avec l' élu permet aux deux parties, maître d'ouvrage et maître d'oeuvre, de ne plus se trouver en situation de simple concertation dans la conception du projet, mais dans une démarche complémentaire et plus efficace de co-construction.



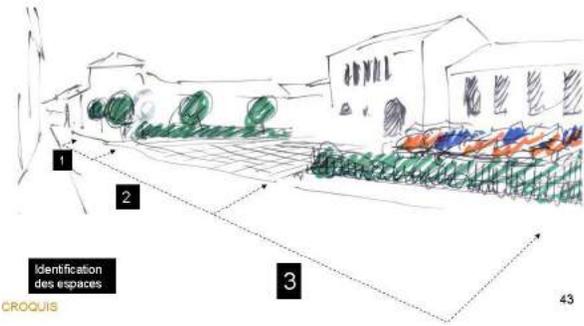
© ALUPA

EXEMPLES DE TRAVAUX MENÉS PAR M. VIVIANT



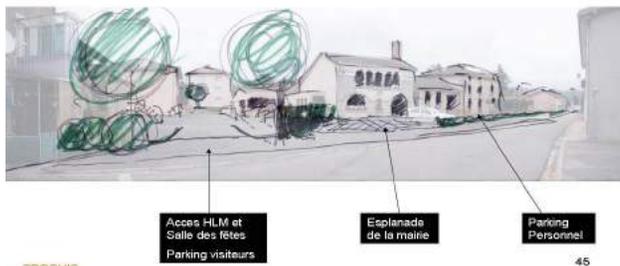
CROQUIS
 © ALUPA

42



CROQUIS
 © ALUPA

43



CROQUIS
 © ALUPA

45



© ALUPA



© ALUPA



© ALUPA



© ALUPA



© ALUPA



ATELIER 3

TECHNIQUES ET MATÉRIAUX, VALORISER SAVOIR-FAIRE ET RESSOURCES LOCALES

Le Massif Central contient de nombreuses ressources exploitées souvent depuis fort longtemps. Il existe aussi sur le territoire, des entreprises et des savoir-faire parfois très spécifiques. Contribuer à la promotion des filières qui s'organisent autour de l'exploitation, la transformation et la pose pour s'adapter aux exigences techniques et économiques contemporaines.

► L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉCO-FILIÈRES EN LIMOUSIN

Mme. Eve GUILLEMOT, Chargée de mission,
Cluster éco-habitat

En 2007, plusieurs institutions Régionales ont la volonté de créer un centre de ressources sur l'écoconstruction/écoréhabilitation.

En réponse à cette volonté, le Pôle Éco-construction Limousin a été créé courant 2009 avec la signature d'une Charte de partenariat liant les 7 membres fondateurs: ADEME, BOISLIM (interprofession bois), Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat du Limousin, DREAL Limousin, ESTER Technopôle, FFB Limousin, Région Limousin.

Aujourd'hui, le Pôle a fusionné avec le Cluster Eco-Habitat Poitou-Charentes, constituant ainsi une équipe de 9 personnes sur les deux territoires.

Le sujet de l'éco-construction concerne tous les bâtiments, matériaux, systèmes constructifs, les produits en neuf et en rénovation, qui assurent le confort et la santé des occupants et limitent au mieux leurs impacts sur l'environnement.

Le Cluster Éco-habitat travaille sur ce sujet avec les acteurs de la construction au sens large : des professionnels du bâtiment, des maîtres d'oeuvre, des architectes, des bureaux d'études, des institutionnels, des organismes de formation, des laboratoires...etc.

Les enjeux sont de fédérer et mettre en réseau les initiatives et les acteurs de l'éco-construction en région avec des objectifs environnementaux et de développement économique autour de plusieurs thématiques :

- La réhabilitation,

- La performance énergétique,
- L'éco-matériaux isolants (filières régionales, santé dans le bâtiment...etc.)

Pour cela le Cluster Éco-habitat met en place des outils d'informations et de sensibilisation : il réalise des fiches sur les éco-matériaux, organise des manifestations techniques et des groupes de travail...etc.

L'ambition de cette mobilisation est d'atteindre plusieurs objectifs :

- Augmenter la demande en matière de qualité environnementale des bâtiments,
- Centraliser les informations (savoirs et savoir-faire) et mettre en réseau les informations et les acteurs pour diffuser les bonnes pratiques de qualité environnementale des bâtiments,
- Développer l'offre de services et de produits,
- Accompagner globalement la mutation économique et technique des professionnels de l'acte de construire,
- Influencer sur le développement économique local et la création d'emplois,
- Encourager et valoriser l'innovation et le transfert de technologies.

LES FILIÈRES DE MATÉRIAUX BIOSOURCÉS ET GÉOSOURCÉS EN LIMOUSIN – EXEMPLES DE QUELQUES ACTIONS

En 2013, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), a lancé une

étude sur les 5 principales filières de matériaux bio-sourcés (matériaux d'origine végétale ou animale) et géo-sourcés (provenant de la terre) pour le secteur de la construction : Le textile recyclé - Le chanvre - La terre crue - La laine de mouton - La ouate de cellulose (étude réalisée par nomadéis).



La production du Limousin est de 800 tonnes/an de laine brute ou en suint. Aujourd'hui 90% de la production de laine en Limousin est exportée vers l'Asie (pour cause, la défaillance de laveries). Un industriel fabricant de matériaux isolants en laine se trouve en limousin, ainsi que 3 associations : Aposno, Lainamac et Laines Locales Réseau Limousin.

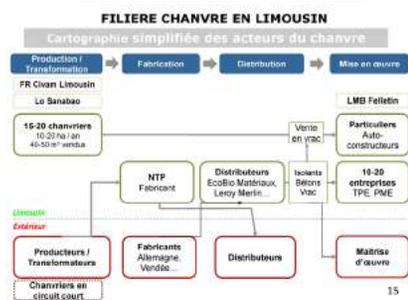
Le Conseil Régional du Limousin a mis en place un cadre stratégique pour organiser le développement d'une filière laine en Limousin sur 2010-2011 et 2012-2014.

La laine peut être utilisée dans le bâtiment en tant qu'isolant thermique et acoustique, seulement aujourd'hui il existe des contraintes techniques et réglementaires sur cette utilisation.

Actions concrètes pour la valorisation de la laine en local :

- 1 fiche matériau-isolant
- 1 fiche pratique

- 1 conférence laine de mouton : "QUELLE PLACE POUR LA LAINE DANS LE BÂTIMENT ?" (Aposno et Lainamac, 13^{èmes} journées nationales de la laine) à Felletin (23), le vendredi 26 octobre 2012
Travail sur la laine dans les établissements touristiques ;
- Parois avec des propriétés thermiques et acoustiques
- Eco-conception et laine.



La production s'étend sur une dizaine d'hectares cultivés en Limousin (5 à 10 agriculteurs) contre 8.000 à 10.000 hectares/an au niveau national.

Le contexte du territoire offre des conditions naturelles favorables à la culture. En effet, au XIX^{ème} siècle, le Limousin était une des premières régions françaises cultivatrices.

Aujourd'hui les freins pour le développement d'une filière chanvre en Limousin proviennent du fait qu'il y a peu de producteurs, de faibles quantités

de chanvre transformé, une qualité encore instable, qu'il n'y a pas d'outil de transformation performant, et un approvisionnement hors Limousin. Actions concrètes pour la valorisation du chanvre :

- 2 conférences techniques sur le chanvre,
- 4 fiches techniques (béton de chanvre, laine de chanvre, laine de chanvre et bois, laine de chanvre et coton),
- visites des productions de chanvre dans d'autres régions (chanvre Mellois, chanvre d'Auvergne, Agrofibrés).

La DREAL Limousin finance une étude de marché sur la filière chanvre en Limousin, étude de marché qui concerne l'ensemble des débouchés dont le bâtiment. Les résultats de cette étude, réalisée par Chorus Consultant, seront connus au 1^{er} trimestre 2016.



Des visites des 3 tuileries limousines et de l'Association des Amis des Tuileries ont été réalisées afin de voir quelles étaient les valorisations possibles de leurs terres. Au cours de ces visites il a été constaté que 5 terres n'étaient pas utilisées dans la fabrication des tuiles. Sur proposition du CAUE et de l'UDAP de la Haute-Vienne, s'est mis en place

le projet de réaliser des enduits fins avec des terres locales dans le but de produire des enduits adaptés au patrimoine du limousin.

Actions concrètes pour la valorisation de l'utilisation des terres :

- Caractérisation des 5 terres par le CTMNC (Centre Technique de Matériaux Naturels de Construction),
- Élaboration de formulations et d'un échantillonnage de bétons de chanvre et d'enduits,
- Mise en pratique, chantier test de Saint Léonard de Noblat (mai 2015), avec un partenariat avec les Chaux Saint-Astier et le CAUE de la Haute-Vienne,
- Organisation d'une formation « enduits terres du limousin », portée par Maisons Paysannes de France avec la présence d'une dizaine de professionnels,
- Séance de codesign avec l'outil CODEMAKER sur les outils de communication et de commercialisation.

Les suites de la démarche : un accompagnement sur la partie commercialisation et marketing est prévue.

► POUR UNE PRODUCTION LOCALE DES MENUISERIES, LA FILIÈRE BOIS MATÉRIAUX EN LIMOUSIN

M. Hugue PETIT-ÉTIENNE, Délégué Bois Constructions, BoisLim Interprofession Forêt-Bois Limousin

BoisLim est une association du réseau France Bois Régions qui travaille avec différents acteurs de la filière Forêt-Bois selon un programme d'actions annuel, lui-même inscrit dans un programme pluriannuel.

Son objectif est de valoriser la filière en se basant sur 3 axes d'actions :

- La Coordination et la représentativité, par l'animation de la Gouvernance de la filière avec l'élaboration du projet de filière 2014-2020.
- Une action interprofessionnelle sur de grands projets communs à toute la filière, afin de procéder à une concertation et établir le dialogue pour gérer les dossiers conjoncturels / transversaux.
- Un pôle de service aux entreprises par la mise en place d'actions collectives répondant à leurs besoins autour de différentes thématiques :
 - Mise à niveau technique et réglementaire
 - Réunions techniques
 - Formations
 - Export
 - R&D et innovation

- Communication et promotion.

L'ACTION COLLECTIVE PERMET D'IDENTIFIER LES BESOINS D'UN ENSEMBLE D'ENTREPRISES DANS UN CONTEXTE RÉGIONAL, LOCAL, SECTORIEL ET THÉMATIQUE DONNÉ.

L'action collective répond à deux principes :

1. Présenter une opportunité pour se développer :
 - Mutualiser les frais,
 - Bénéficier des conseils d'un expert à moindre coût grâce aux financements publics,
 - Communication.
2. Respecter des conditions de participation :
 - Répondre à des critères d'éligibilité,
 - Atteindre des objectifs définis.

L'Action collective « Menuiserie bois performance Limousin », a permis d'accompagner des fabricants de menuiseries extérieures bois dans une démarche volontaire d'amélioration des performances techniques de leurs produits et de faire face à une évolution réglementaire (nouvelles normes) mais aussi technique.

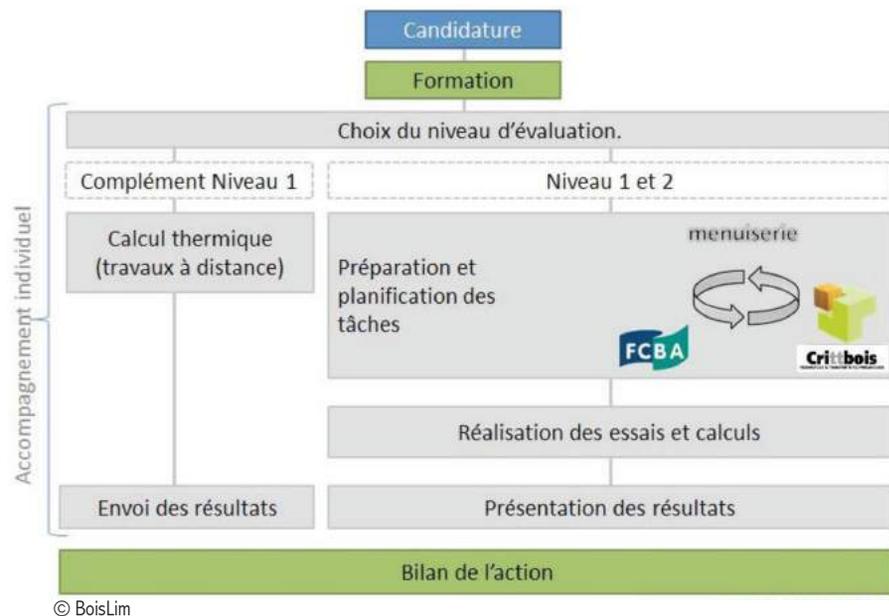
LE CONTEXTE :

- Le savoir-faire (TPE/PME) des fabricants présents sur le territoire est une opportunité de développement d'autant qu'ils sont de potentiels consommateurs de bois local (notamment feuillus),
- La menuiserie bois représente une réponse technique en termes d'étanchéité, de performances mécaniques, thermiques et anti-effraction.

Les fabricants locaux doivent prendre en compte les évolutions du marché :

- La concurrence : Les TPE/PME doivent faire face à une concurrence industrielle croissante et organisée sur le marché des menuiseries extérieures, sur le secteur du bois mais aussi par les autres matériaux (PVC, Aluminium...). Certaines de ces entreprises connaissant des difficultés pour s'équiper aussi bien que la concurrence, sont amenées à repositionner leur activité au détriment de la valorisation des ressources (importation de bois exotique ou utilisation d'autres matériaux) et des pratiques (livraison de pièces prêtes à poser).

- L'apparition de nouvelles exigences réglementaires (RT 2012)
- L'émergence de nouvelles exigences incitatives (Crédit d'impôts, ECO-PTZ...)
- La montée des exigences sur le marché liées aux conformités et aux normes produits.
- La demande d'affichage des performances des produits (facteurs Uw, Sw, caractéristiques AEVM, acoustiques,...).



DES EXEMPLES D' ACTIONS CONCRÈTES :

BoisLim met en place dès 2014, avec le soutien de ses partenaires techniques et institutionnels (FFB Limousin, CAPEB Limousin, FCBA, CRITT Bois d'Epinal et la Région Limousin) une action collective d'accompagnement des entreprises à l'échelle régionale.

- Une formation collective obligatoire a été organisée le 12 juin 2014 à Limoges.
- Un accompagnement individuel des entreprises a été assuré par le binôme Critt Bois / FCBA (2014/2015).

LES ACTIONS MENÉES PERMETTENT AUX ENTREPRISES D'ÊTRE INFORMÉES ET FORMÉES EN FONCTION DE LEURS BESOINS.

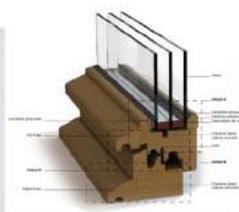
L'action collective permet d'optimiser les compétences et la capacité de développement autour de divers aspects :

- La compréhension du fonctionnement de sa menuiserie,
- La validation des performances,
- La connaissance des exigences liées des bureaux de contrôle, des assureurs...
- La place de leader sur ce secteur stratégique, lié au développement de la

construction bois,

- L'opportunité de s'ouvrir aux marchés publics malgré son cadre normatif contraignant,
 - La capacité de répondre localement aux enjeux de la rénovation et de la performance énergétique du bâtiment.
- Ces actions répondent également à des enjeux du territoire :

- Le maintien d'un tissu économique de fabricants de menuiseries extérieures bois en Limousin, potentiels consommateurs de bois local,
- La création d'un environnement favorable à la compétitivité des entreprises industrielles régionales,
- La contribution à la structuration de filières régionales d'excellence,
- L'amélioration de la mise en réseau des entreprises.



- Formation collective obligatoire a été organisée le 12 juin 2014 à Limoges

© BoisLim

► FAIRE VIVRE LA FILIÈRE BOIS, UNE PASSION

M. Éric LALANDE, Président de Vivier Bois de Massif Central.



VIVIER Bois Massif Central créé en Janvier 2011, est un réseau d'entreprises des métiers des secteurs de la construction bois et aménagement, bois et biomasse énergie, et des métiers ressources (maitrise d'ouvrage, maitrise d'oeuvre, ingénierie).

VIVIER BOIS MASSIF CENTRAL EST UN RÉSEAU D'ENTREPRISES QUI ONT POUR OBJECTIF D'ACCROÎTRE LEUR COMPÉTITIVITÉ ET D'AUGMENTER LEUR VALEUR AJOUTÉE SUR LE TERRITOIRE, EN UTILISANT LES ESSENCES BOIS DU MASSIF CENTRAL.



Les actions conduites par l'association sont pilotées par les entreprises, organisées en groupes de projets opérationnels, et sont réunies par un objectif stratégique partagé.

Les axes fondamentaux de leur actions sont les suivants :

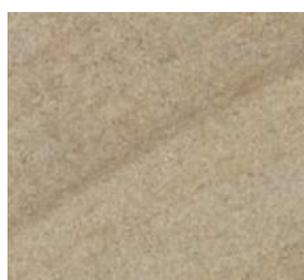
- Agir et innover selon une finalité économique, environnementale et sociale,
- Viser l'excellence pour contribuer à un développement durable des activités,
- Établir, ajuster et maintenir une gouvernance spécifique qui permet la création, le soutien et le développement des actions opérationnelles, d'intérêt commun sur nos territoires,
- Initier et soutenir le travail collaboratif, décloisonner, croiser et partager les expériences, les compétences et les motivations, définir et porter ensemble des projets ambitieux.

LES ADHÉRENTS DU CLUSTER VIVIER BOIS MASSIF CENTRAL S'ORGANISENT POUR ATTEINDRE LEUR BUT, EN DÉVELOPPANT DES RÉPONSES ET DES MOYENS ADAPTÉS AUX ENJEUX IDENTIFIÉS COLLECTIVEMENT.

▶ LES PIERRES DU MASSIF CENTRAL, POTENTIEL ET DYNAMISME

M. Yannick LASICA, Chargé de mission «Filière locale de l'éco-construction», Lasica Consultant

Le Massif Central est un territoire qui possède une remarquable diversité en matériaux locaux, roches de qualités : Granits, calcaires, schistes, roches volcaniques, marbres,...etc.



*LES CARRIÈRES SONT CONFRONTÉES
À DES ENJEUX ÉCONOMIQUES ET
ENVIRONNEMENTAUX QUI NÉCESSITENT
D'INNOVER
AFIN DE SÉCURISER ET PÉRENNISER L'ACCÈS
À LA RESSOURCE DE LA FILIÈRE.*

Un réseau s'est créé pour capitaliser les expériences et savoir-faire techniques, et valoriser la filière interprofessionnelle, montrer des références, favoriser l'innovation de systèmes constructifs locaux.

La stratégie de Vivier pierre consiste à inciter les entreprises à travailler sur des projets collaboratifs et innovants afin d'accéder à de nouveaux marchés avec des produits compétitifs.

Une meilleure diffusion des savoir-faire et une diversification des formations permettront de consolider les efforts accomplis pour la structuration de la filière.



© Lasica Consultant

Une remarquable diversité de savoir-faire existe sur le territoire :

- Architecture et paysage : Sols, Toitures, Murs et élévations, Décors, Systèmes constructifs locaux ;
- Aménagement urbain et rural : Voirie, Espaces publics et privés
- Ponts, soutènement de terrains et de voies (routes, chemins, voies ferrées, cours d'eau), terrasses et ouvrages divers.

*L'OBJECTIF FINAL DE CES ENTREPRISES
EST DE CRÉER UN RÉSEAU D'ACTEURS
À L'ÉCHELLE DU MASSIF CENTRAL.*



▶ LE CHAUME ET LA PAILLE DE SEIGLE : QUELS ENJEUX ET PERSPECTIVES POUR LE MASSIF CENTRAL ?

**M. François KLAUVN, Dirigeant d'entreprise,
Les Seigles du Massif Central**

ON S'INTÉRESSE AUJOURD'HUI À PAILLE DE SEIGLE, DE L'AGRICULTURE À LA TOITURE, MAIS LA CÉRÉALE POURRAIT ÉGALEMENT FAIRE L'OBJET D'UNE AUTRE INTERVENTION .



© Les Seigles du Massif Central

Les autres applications de la paille sont :

- Les paillassons de serre,
- la construction paille,
- les paillons à bouteille, à fromage,
- marqueterie,
- paille de chaise...etc.



© Les Seigles du Massif Central

L'état des lieux en Massif central est le suivant :

- Une poignée d'entreprises structurées, plusieurs personnes en autoentrepreneurs / pluriactifs sont présents.
- Les principaux matériaux employés sont la paille de seigle et le roseau.
- Il existe beaucoup de maisons dont l'architecture est faite pour le chaume. Sur le plateau de Millevaches, dans le massif du Morvan, la toiture traditionnelle était la plus répandue jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle.
- Les principaux secteurs de production du seigle se situent dans les départements 19 et 43.

Des enjeux à prendre en considération :

AGRICOLES :

- Diversification agricole (sécurité économique),
- Environnemental (biodiversité + céréale à gibier + rusticité de la culture),
- Paysage (maintien de culture céréalière sur des terres pauvres),

ENVIRONNEMENTAUX :

- Très bon isolant,
- Bilan carbone faible,
- Matériau biodégradable.

ÉCONOMIQUES :

- Maintien et création d'emplois non dé localisable,
- Création d'un tissu économique en milieu rural.



PATRIMONIAUX :

- Dynamique de restauration et de préservation du bâti ancien,
- Conservation et transmission des savoir-faire traditionnels,
- Potentiel de création et d'innovation.

TOURISTIQUES :

- Mise en valeur du territoire, de son architecture et de ses savoir-faire.



Quelques points de législation sont favorables à un développement :

- Article L111-6-2 du code de l'urbanisme : Le permis de construire ou d'aménager ou une décision prise sur une déclaration préalable « ne peut s'opposer à l'utilisation de matériaux renouvelables ».
- Article R111-50 Alinéa 1 : « Les matériaux d'isolation thermique des parois opaques des constructions et, notamment, le bois et les végétaux en façade ou en toiture ».
- Arrêté du 26 octobre 2010 : relatif aux caractéristiques thermiques et aux exigences de performance énergétique des bâtiments nouveaux et des parties nouvelles de bâtiments : Lambda « autres fibres végétales » : 0,065 => 40 cm de couverture pour répondre à la RT 2012.

L'étude du marché :

Atouts et Contraintes

- Atouts
 - Situation pédo-climatique favorable
 - Position géographique centrale
 - Matière non périssable
 - Secteur de niche (marché protégé).
- Contraintes
 - Approvisionnement (anticiper à 2 ans)
 - Tributaire climat/météo
 - Secteur de niche (c'est à nous d'être moteur et d'essuyer les plâtres)

Forces et Faiblesses

- Forces
 - Filière organisée
 - Maîtrise des savoir-faire (EPV / Maître d'art...)
 - Matériels de moisson
- Faiblesses
 - Structures vieillissantes
 - Difficultés des moissons / d'approvisionnement / logistique
 - Faible productivité de la main d'oeuvre

*DES ÉLÉMENTS SONT INDISPENSABLES
POUR FAVORISER L'AVENIR
DE LA PAILLE DE SEIGLE : SE MÉCANISER,
COMMUNIQUER, INNOVER*

SE MÉCANISER

- Diminuer les coûts de production,
- Accélérer/sécuriser les moissons,
- Améliorer les conditions de travail.



COMMUNIQUER :

- Mise en place de stratégies marketing.

INNOVER :

- Utilisation contemporaine,
- Traitement de la paille (coloris, prolongement de la durée de vie).

▶ TRANSMETTRE ET FORMER LES NOUVELLES GÉNÉRATIONS

M. Pierre CARAVANO, Proviseur et M. Laurent LHÉRITIER, Directeur, Lycée Professionnel et Technologique du Bâtiment de Felletin



Les Campus des métiers et des qualifications contribuent à soutenir, par la formation, les politiques territoriales de développement économique et social.

Les campus des métiers regroupent des acteurs de la formation professionnelle autour d'une filière économique. Ils sont construits autour d'un secteur d'activité d'excellence correspondant à un enjeu économique national ou régional soutenu par la collectivité et les entreprises (pôles de compétitivités, développement de nouvelles filières industrielles...): aéronautique, bâtiment et travaux publics, énergies nouvelles, numérique, métallurgie, etc.

C'est un lieu propice à l'innovation technologique sous toutes ses formes, et aux transferts de compétences. Afin de favoriser les parcours des élèves jusqu'aux diplômes de l'enseignement supérieur, les Campus des métiers et des qualifications facilitent la mixité des parcours.

Parmi les objectifs des Campus, figure le développement de la dimension internationale de leurs formations. Les projets de campus font l'objet d'une labellisation pour une durée de quatre ans, renouvelable. Aujourd'hui 31 CAMPUS sont labélisés, dont les 2 CAMPUS Limousins, labélisés depuis le 30 Janvier 2015.

Le CAMPUS Construction durable et éco-réhabilitation Limousin s'étend sur un vaste territoire, s'étendant sur presque tout le Limousin.

Le campus est un regroupement d'organismes de formation et partenaires (entreprises, laboratoires de recherches, institutions...etc.).

Le Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin, l'établissement porteur du Campus, s'est rapproché du Cluster Éco-habitat, dans le but de développer dans sa formation, l'application des matériaux bio-sourcés dans les techniques de construction et de réhabilitation du bâtiment.

L'établissement propose 5 filières de formations du niveau V (CAP) au niveau I (Master) :

- Aménagement et Finition
- Bois (Construction bois et Menuiserie Agencement)
- Construction Métallique
- Gros OEuvre –Maçonnerie
- Taille de Pierre

L'organisme de formation réalise des projets avec les étudiants au travers de chantiers écoles, d'exercices pédagogiques...etc.

Depuis plusieurs années ces projets sont particulièrement axés sur l'aspect Patrimoine, avec notamment, le bac professionnel « Intervention sur le Patrimoine Bâti », et la signature d'une convention avec le PNR de Millevaliches portant sur la rénovation du patrimoine bâti.

Le CAMPUS répond à différents types de publics auxquels ils apportent des réponses adaptées :

- des entreprises ou des collectivités en demande de services ou de transferts technologiques,
- des adultes en voie de requalification,
- des jeunes en recherche de formation, etc.

Impression 3D



© Lycée Professionnel et Technologique du Bâtiment de Felletin

L'offre de formation du Campus s'établit autour de plusieurs axes de travail :

PÉDAGOGIQUE :

- Personnalisation des parcours de formation au travers du réseau Campus.
- Collaboration entre et avec les structures partenaires.
- Liaison avec l'enseignement supérieur.
- Appropriation des thématiques du Campus par les enseignants. «Coloration des formations»
- Formation hybride. (Moodle)

TECHNOLOGIQUE :

- Assurer la veille technologique.
- Anticiper les grandes évolutions (BIM, performance énergétique, qualité de l'air, RVA, etc.).
- Apporter un appui technique aux structures de recherche.

PATRIMONIAL :

- Sensibiliser les apprenants.
- Conserver les savoirs Faire.
- Valoriser le patrimoine Bâti.
- Développer des partenariats sur le territoire.

ÉCONOMIQUE :

- Participer au développement des filières de matériaux bio-sourcés.
- Aider les acteurs du territoire et les entreprises à monter en compétence.

A partir de ces axes de travail, le campus met en place des actions. En voici quelques exemples :

SUR L'AXE PÉDAGOGIQUE :

- Parcours de l'éco-réhabilitation ;
- Partenariat avec EDF ;
- PRAXIBAT et la Formation hybride.



SUR L'AXE TECHNOLOGIQUE :

- Séminaire BIM (en français : Modélisation des Informations dans le bâtiment) réalisé en collaboration avec le CAMPUS d'Egletons Mercredi 14 Octobre 2015 ;
- Plateforme PRAXIBAT ;
- Journée RVA ;
- Journée technique «Matériaux Bio-sourcés» Jeudi 15 Octobre 2015 ;



La Réalité Virtuelle – La Réalité Augmentée



SUR L'AXE PATRIMONIAL :

- Partenariat pour la promotion des savoir-faire liés au Bâti Ancien avec le PNR Millevaches ;
- Formations spécifiques (Pierres sèches, limousinerie, etc.).



SUR L'AXE ÉCONOMIQUE :

- Plateforme PRAXIBAT ;
- Qualité de l'air: (Projet IRSN) ;
- Projet «Construction Paille» ;
- Transfert de technologie.



© Lycée Professionnel et Technologique du Bâtiment de Felletin

▶▶ ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES :

Les évolutions du contexte environnemental, économique et social poussent les participants et les acteurs de la conférence à exprimer un fort intérêt pour ce type de journée d'échanges.

Une reconduction de ces journées de travail est souhaitée afin d'aborder les thèmes absents à cette journée mais aussi pour faire le point sur les avancées, et rendre compte des nouvelles expériences.

Quelle que soit l'échelle des préoccupations, en architecture, en urbanisme en matière de filières de matériaux et de techniques, ou encore en matière d'enseignement ; le renouvellement des approches, des regards, sont perceptibles, à la recherche d'une ingénierie renouvelée pour un territoire ingénieux, moderne et durable.

ARCHITECTURE

L'environnement professionnel, complexifié et économiquement difficile, pousse les acteurs de l'architecture vers de nouvelles formes de pratiques professionnelles. Nous avons eu, lors de cette journée, le témoignage d'organisations professionnelles tendant à s'adapter aux contraintes du territoire du Massif Central.

Un renouvellement de la constitution du programme de projet, avec un souci d'économie financière, de réduction de l'impact environnemental et une diversification des usages se diffusent sur le territoire.

Une recherche d'un savoir-faire adapté, pour développer l'intégration des parties prenantes (les porteurs de projets, habitants, citoyens) au processus de conception partagé.

Des approches terrains et pluridisciplinaires se développent dans l'enseignement afin de permettre aux étudiants de mieux se familiariser avec les territoires du Massif Central.

URBANISME :

La recomposition des espaces ruraux produit une évolution contrastée avec des secteurs dynamiques et d'autres plus ou moins en déshérence. En centre-bourgs, de nouvelles propositions sont faites pour renouveler l'articulation entre préservation du patrimoine et adaptation aux exigences de la vie contemporaine. En secteur rural « profond », des pratiques et réponses nouvelles sont expérimentées

Comme à l'échelle de l'architecture, de nouvelles spécialisations se développent pour intégrer les futurs utilisateurs : les porteurs de projets, habitants, citoyens au processus de conception partagé.

Aux différentes échelles des territoires, les approches d'immersions et pluridisciplinaires se développent dans l'enseignement.

De nouvelles pratiques professionnelles sont tentées, afin de s'adapter à un environnement économique contraignant.

TECHNIQUES & FILIÈRES DE MATÉRIAUX:

Plusieurs témoignages rendent compte d'une émergence de l'emploi des matériaux du territoire. Si la filière bois local semble réellement émerger, le développement de nombreuses filières de matériaux de proximité est à conforter avec les différents acteurs.

Une nécessaire articulation entre ressources de matériaux du territoire, savoir-faire, maîtrise d'œuvre et d'ouvrage semble devoir être développée.

L'optimisation économique et l'adaptation réglementaire sont des facteurs essentiels dans l'émergence des filières.

Une attention toute particulière doit être apportée pour le développement de recherches et d'enseignements adaptés aux filières du territoire, avec en particulier une articulation renouvelée entre métiers manuels et intellectuels.

*LES ÉCHANGES DES PARTENAIRES
DE LA DÉMARCHE AUE* SONT
À CONFORTER PAR UN TRAVAIL
D'ANIMATION DU RÉSEAU D'EXPERTS,
UNE BELLE MISSION D'ANIMATION
POUR LES CAUE DU MASSIF CENTRAL.*

**Lazare PASQUET, Architecte DPLG,
Directeur du CAUE de la Haute-Vienne.**

* démarche portée par les CAUE du Massif central, articulant Architecture, Urbanisme et Environnement.

▶ REMERCIEMENTS



LES CAUE ET LE CGET DU MASSIF CENTRAL REMERCIENT TOUTES LES PERSONNES PRÉSENTES À CETTE PREMIÈRE CONFÉRENCE MULTI-ACTEURS DU 14 DÉCEMBRE 2015, POUR LEUR PARTICIPATION ET L'INTÉRÊT QUELLES PORTENT AUX ENJEUX DE NOS TERRITOIRES.



▶ ▶ REMERCIEMENTS

LE CAUE DE LA HAUTE-VIENNE TIENT À REMERCIER :

le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires
et la Préfecture coordinatrice du Massif central,
l'Ordre des Architectes,
le CAUE de l'Aveyron,
l'Unité Départementale de l'Architecture et du
Patrimoine de La Haute-Vienne,
la SCPA Perche-Bougeaul Architecte,
l'agence SPIRALE,
le CAUE du Puy-de-Dôme,
le CAUE de la Corrèze,
l'École Nationale Supérieure de l'Architecture et
du Paysage de Bordeaux,
la Direction Départementale du Territoire de la
Haute-Vienne,
la Commune de Saint-Yrieix-le-Perche,
le CAUE du Cantal,
la SCIC L'Arban,

l'agence PRIMA-TERRA,
l'Atelier Limousin d'Urbanisme, de Paysage et
d'Aménagement (ALUPA),
le Cluster éco-habitat Limousin Poitou-Charente,
l'Interprofession Forêt-Bois Limousin, BoisLim,
la Filière Vivier Bois Massif central,
la Filière Vivier Pierre Massif central,
l'entreprise Lasica Consultant,
l'entreprise Les Seigles du Massif central,
le Lycée Professionnel et Technologique du
Bâtiment de Felletin,

*POUR LEURS INTERVENTIONS AUX
ATELIERS, LEURS PRODUCTIONS
ET LEURS PHOTOGRAPHIES.
SANS EUX, CETTE CONFÉRENCE
ET SES ACTES N'AURAIENT PAS ÉTÉ
POSSIBLES.*



Actes de la Conférence multi-acteurs «MASSIF CENTRAL, Architecture -
Aménagement - Paysage - Pour un territoire ingénieux, moderne et durable»
- 15 décembre 2015 - Coordination : CAUE 87

Publication du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Vienne
1 rue des Allois
87 000 Limoges

Directeur de la publication :
Lazare PASQUET, directeur du CAUE 87.

Coordination et rédaction :
Lazare PASQUET, directeur - CAUE 87
Nadège LAVERGNE, chargée de communication - CAUE 87.

Relecture :
Commissariat Général à l'Égalité des Territoires du Massif central, CAUE de l'Ardèche, du Puy-de-Dôme,
du Cantal, de l'Aveyron, de Soâne et Loire, de l'Hérault, de la Haute-Vienne.

Impression :
Graphicolor imprimeur

Crédits photographiques :
CAUE de la Haute-Vienne, sauf mentions contraires indiquées en légendes.

Édition 2015

Date de parution : Avril 2017

N° ISBN : 978-2-9560774-0-4

Cette conférence présente les fondements théoriques et techniques du programme, mobilise les partenaires, présente et améliore des fascicules à usage des diverses catégories de maîtres d'ouvrage, présente l'avancement des travaux prévus sur les différents types de marchés (secteur public, secteur privé particuliers et hors particuliers). Elle comprend des groupes de travail permettant de produire des références et de capitaliser des expériences choisies et des groupes techniques adossés à des territoires d'expérimentation.

Les CAUE proches des territoires aux caractéristiques variées, développent dans chaque département ses missions de sensibilisation, de conseil, d'accompagnement auprès de l'ensemble des acteurs.

Les missions portées par les CAUE tendent à articuler architecture, urbanisme, environnement dans une démarche transversale. Les objectifs portés par la convention de Massif Central rencontrent dans les domaines de compétence des CAUE : architecture de qualité s'intégrant dans son environnement, urbanisme durable favorisant le développement durable, accompagnement des filières de construction comme le bois, la pierre, les fibres végétales ou encore la terre.

Associations départementales les CAUE du Massif central s'associent pour mettre en réseau les missions d'animation, de médiation et de conseil à l'échelle du Massif et permettre une synergie des axes et mesures de la convention du Massif Central

Le Massif Central est à la fois un massif montagneux par sa topographie, central par son implantation au cœur de l'hexagone français. Cette caractéristique spécifique fait du Massif central un espace rural de moyennes montagnes ponctué d'agglomération humaines s'échelonnant d'unités isolées aux villes de moyennes importances. Les caractéristiques de ces espaces ruraux comportent à la fois de fortes similitudes et de nombreuses nuances selon la géographie et l'histoire des lieux.

MASSIF CENTRAL

ARCHITECTURE – AMÉNAGEMENT – PAYSAGE

Pour un territoire ingénieux, moderne et durable



Avec le soutien du CGET

